

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 février 2021

---

ASSEMBLÉE NATIONALE EN PÉRIODE DE CRISE - (N° 3798)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL28

présenté par  
M. Waserman, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, substituer à la première occurrence du mot :

« et »

le mot :

« ou ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.